



## EDITORIAL

### Flash back sur 2009

**Le texte qui suit est à remettre dans son contexte : l'Assemblée Générale de juin 2010 qui portait sur l'exercice 2010. Depuis, le temps a passé... et bien d'autres choses ont été réalisées.**

L'équipe de la Cinémathèque a relevé ces cinq dernières années plusieurs défis : le traitement de la vidéo, le développement de la nouvelle base de données DIAZ, consultable sur Internet, la création de la base documentaire FACCA, tout en menant conjointement ses missions de collectage, de conservation et de diffusion. Elle entend bien en relever d'autres en redéfinissant, dans la mesure du possible, les objectifs de certains postes. Mais, d'ores et déjà, l'effectif salarié actuel n'est pas suffisant pour assurer l'ensemble de nos missions. En effet, depuis de nombreuses années, le service technique est extrêmement sollicité. Le volume de collectage annuel de films est supérieur à la capacité du service à l'absorber, et les demandes du secteur valorisation (vente d'images et diffusions culturelles) sont variées et nombreuses. Nous procédons actuellement à une réorganisation interne afin de mettre en adéquation ces différents services et ces objectifs. Néanmoins, cette modification de fonctionnement ne sera pas suffisante pour assurer la totalité des missions, notamment le traitement technique et l'enrichissement documentaire. Afin de pouvoir relever ces défis, il serait désormais impératif pour la Cinémathèque de Bretagne de procéder au recrutement d'un technicien et d'un documentaliste supplémentaires.

La Région Bretagne nous a proposé que 2010 soit l'année de départ d'une nouvelle convention triennale (2010 - 2011 - 2012) que nous souhaitons sur deux axes : projet culturel et investissements. Les premières réunions ont eu lieu et

nous devons certainement revoir à la baisse nos ambitions. Les temps sont durs, les finances publiques sont mises à mal. Nous allons donc devoir cadrer nos objectifs et nous montrer prudents, tout en sachant investir pour le futur.

Même s'il est bon de rappeler que la Cinémathèque de Bretagne a une gestion saine, elle reste, comme beaucoup d'autres associations, sensible à de mauvaises surprises financières. Sa masse salariale progresse régulièrement, comme dans beaucoup de structures, et les annonces de baisse d'engagement de la part de certaines collectivités peuvent la mettre rapidement dans des difficultés importantes. D'autre part, l'analyse des comptes 2009, au regard de l'année précédente, fait apparaître dans le domaine des ressources propres de la Cinémathèque une baisse de l'apport du secteur des ventes d'images et de celui des diffusions. Ces baisses sont conjoncturelles, engendrées par la situation économique actuelle. Les seules solutions seront à terme, le renoncement à certaines missions et/ou le gel des investissements. La Cinémathèque devra mettre à la cape et faire le dos rond.

Malgré tous ces vents contraires, la restructuration de l'équipe permanente a été bien engagée, nous avons réalisé des investissements judicieux en 2009, et des évolutions technologiques fondamentales pour la plate-forme technique. Et en prime, nous vous présentons un bien beau bilan d'activités. J'en remercie et j'en félicite Gilbert Le Traon et l'équipe des salariés, ainsi que les administrateurs qui furent à leurs côtés.

Je tiens à remercier, au nom de la Cinémathèque de Bretagne, les déposants, les adhérents et les fondateurs, mais aussi les partenaires et les collectivités territoriales qui nous accompagnent et qui croient en nos projets, en nos engagements et à l'avenir de nos missions.

**Le Président,**  
**Erwan Moalic**  
Château de Kerjean, le 19 juin 2010  
(extrait du bilan moral présenté par le Président)

Bonne Année 2011, joyeuses fêtes !  
Nedeleg Laouen ha Bloavezh Mad 2011 !



### La Cinémathèque de Bretagne a tenu son Assemblée Générale Ordinaire 2010 - Exercice 2009 à Saint-Vougay le 19 juin 2009 dans le cadre historique du Château de Kerjean.

L'assemblée générale annuelle de la Cinémathèque s'est tenue cette année au Château de Kerjean qui a accueilli jusqu'en novembre l'exposition « La Bretagne fait son cinéma » à laquelle notre équipe a participé activement. En préambule de l'Assemblée générale qui débutait à 15h00, nous avons montrée la version enregistrée du ciné-concert de Jacques Pellen, *Terre-Neuve*, conçue en 2009, enregistrée en décembre et éditée en DVD dont la sortie s'est faite à l'occasion des Fêtes maritimes de Douarnenez.

Yann Le Boulanger, directeur du Château de Kerjean, établissement qui fait partie de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Chemins du Patrimoine en Finistère, a ouvert cette assemblée aux côtés d'Erwan Moalic, Président de la Cinémathèque de Bretagne.

Le Président présente son bilan moral (voir Edito Fil à Fil), puis il passe la parole au trésorier adjoint, M. Pierre Fourel, qui présente le bilan financier. Les idées essentielles en sont : un résultat net comptable de 4 331 euros, la décision d'affecter le résultat positif 2009 aux fonds propres (fonds associatifs sans droit de reprise), de reprendre 50% de la provision Megalis dotée pour 50 000 euros en 2008, d'établir une provision pour risques sur les éditions DVD à hauteur de 7 000 €, d'établir une provision de 8 900 € pour couvrir les départs à la retraite.

Le bilan financier 2009 peut se résumer à ces trois chiffres :

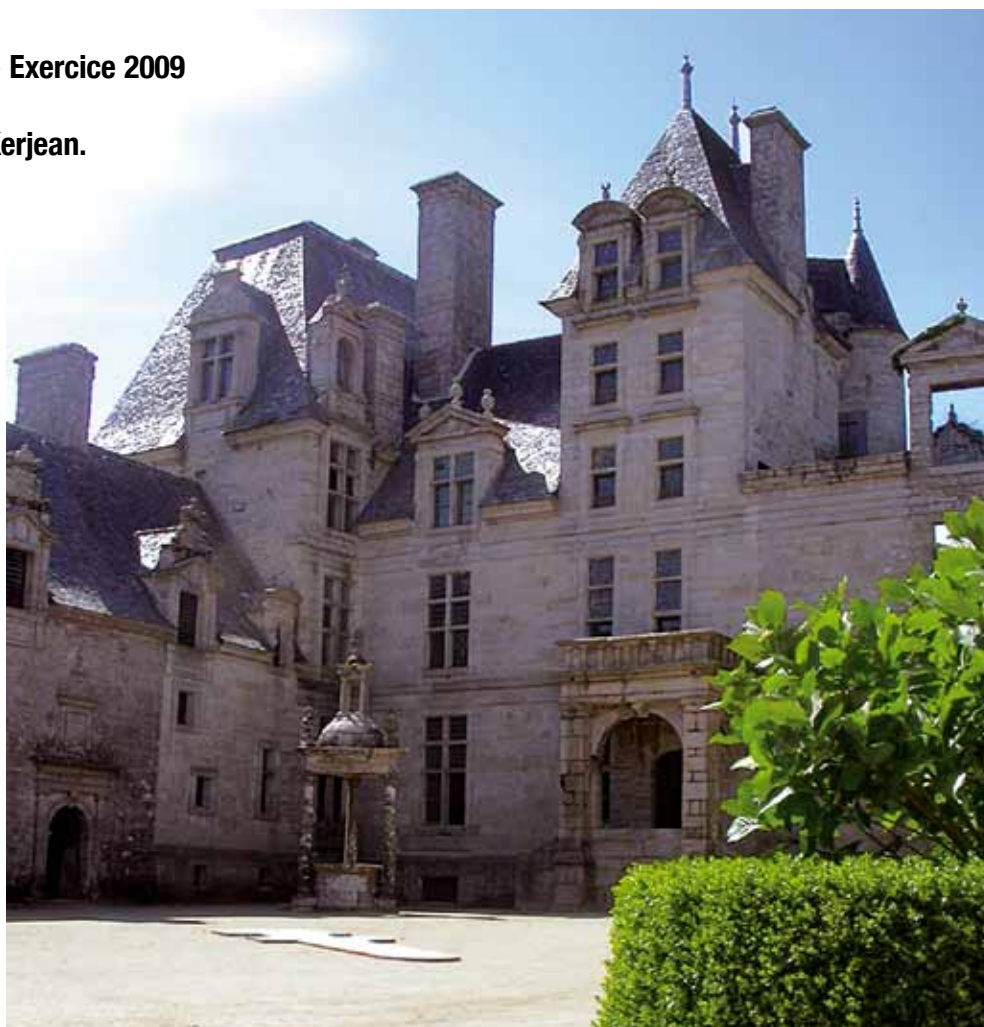
Produits	697 183 €
Charges	692 852 €
Résultat	4 331 €

## BILAN DES ACTIVITÉS

Le Président cède la parole au directeur pour la présentation du bilan des activités (voir encart ci-joint). Un petit film est montré sur le travail que permet la récente acquisition du mois de mai 2009, le nouveau télécinéma CTM-Debrise type Memory HD. Celui-ci permet un travail plus sécurisé, plus rapide et garantissant l'intégrité du support original. Muni d'une caméra Haute Définition (Full HD de 1920 x 1080 soit plus de 2 millions de pixels par image), le système de bars de tension et de cabestan garantit une tension constante, une stabilité de l'image et surtout le meilleur amortissement du passage des collures, des films rétreints, abîmés. Le Directeur présente le bilan des activités et répond aux questions des personnes présentes.

Différents points ont été abordés en détail par des projections de diapositives agrémentées d'images tirées des collectages récents :

- Bilan financier
- Bilan des activités
- Collectage et inventaire, dépôt régional
- Expertise du fonds – recherches
- Valorisation, transmission, circulation



## VOTES

Le bilan moral 2009 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Le bilan financier 2009 est approuvé à l'unanimité des votants.

## ELECTIONS 2010/2011

48 procurations ont été réparties sur la base de deux par participants. Cela donne au total 72 votants. 54 pour le collège déposants, 6 votants pour le collège fondateurs, 12 pour le collège cotisants.

### Les membres sortants :

Collèges fondateurs : aucun  
Collèges déposants : Jean Le Du et René Vautier  
Collèges cotisants : Pierre Fourel et Armelle Barbier-Le Déroff

### Candidatures :

Pour le collège fondateurs, le Président propose que M. René Vautier, nommé membre d'honneur à l'A.G. 2009, intègre cette année le collège membres fondateurs et d'honneurs. Pour le collège déposants : M. Yves Mahé propose sa candidature, M. Jean Le Du se représente, ils sont tous les deux élus à l'unanimité. Pour le collège adhérents : M. Pierre Fourel est sortant et se représente. Il est réélu.

### Le Conseil d'administration 2010-2011 est composé de :

- Collège fondateur et membre d'honneur : René Vautier à l'unanimité des présents
- Collège déposant : Messieurs Yves Mahé et Jean Le Du, élus à l'unanimité
- Collège cotisant, adhérent : M. Pierre Fourel, élu à l'unanimité
- Collège collectivités (pour mémo) : Mme Gaëlle Abily (Ville de Brest), Mme Forough Salami (Région Bretagne)

Le tarif des adhésions 2009-2010 reste le même : 12 € pour les étudiants, 22 € pour les particuliers, 50 € pour les associations et collectivités. L'abonnement au site Internet est systématiquement compris dans l'adhésion.

Le Président a remercié les présents de leur participation, un « pot de l'amitié » était proposé dans la cour du Château de Kerjean, le mauvais temps s'étant levé dans l'après-midi, il régnait un soleil estival sur cette fin d'après-midi de juin.

**Le nouveau CA s'est réuni, le 12 juillet et a élu son bureau qui se compose de : Erwan Moalic, Président ; Michel Lagouche, Vice-président ; Pierre Fourel, Trésorier ; Chantal Le Sauze, Trésorière adjointe ; Philippe Coquillaud, Secrétaire ; Cathy Le Roux, Secrétaire adjointe.**

### Bilan d'activités 2009 (extraits)

Avec 2.253 films supplémentaires déposés à la Cinémathèque de Bretagne ces trois dernières années, le volume de collectage de films reste extrêmement élevé, avec même une légère tendance à la hausse. 393 diffusions ont été réalisées en trois ans sur la région Bretagne. La Cinémathèque s'applique à valoriser ces images appartenant à la mémoire collective, en les faisant rayonner au-delà même de ce territoire par la réalisation notamment de 65 diffusions hors région Bretagne, dont 24 en dehors des frontières du territoire national.

Lors de la troisième année de convention, notre association a plus particulièrement développé trois secteurs spécifiques : l'édition vidéo, le traitement technique et l'accès de nos images par le biais d'Internet. L'édition vidéo, tout d'abord, partagée en deux secteurs : la mise en valeur du patrimoine amateur rassemblé ces 20 dernières années d'une part, et la diffusion des œuvres régionales

L'équipe de la Cinémathèque a relevé ces cinq dernières années plusieurs défis : le traitement de la vidéo, le développement de la nouvelle base de données DIAZ, consultable sur Internet, la création de la base documentaire FACCA, tout en menant conjointement ses missions de collectage, de conservation et de diffusion.

# Pierre Anger, le cinéma amateur au fil du rail

**Pierre Anger voyait sa passion comme un travail de reportage et non pas comme un objet mémoriel.**

Fils d'un militaire et d'une institutrice, Pierre Anger est né à Acigné en 1911. Dès l'âge de 17 ans, il commence à s'intéresser aux arts visuels, notamment à la photographie. Issu d'une école Voie et bâtiments à Versailles, qui lui permettra de garder de nombreux contacts en région parisienne, il intègre un poste d'ingénieur au service signalisation de la SNCF de Rennes. Pierre Anger fait ses premiers pas de cinéaste en 1937, année où il se marie. Son poste à la SNCF lui permet de voyager gratuitement ; il se rend donc régulièrement sur Paris, et c'est sans doute ainsi qu'il a pu continuer à se fournir en pellicule pendant l'occupation. De même, c'est grâce à son travail en tant qu'ingénieur au service signalisation qu'il a très probablement eu accès à la Plaine de Baud après les bombardements. Sans doute y a-t-il été envoyé pour effectuer quelques réparations, et en a alors profité pour filmer.

Durant l'occupation, la famille vivait rue Gutenberg à Rennes. Très régulièrement, des troupes allemandes venaient inspecter le domicile familial. Cette attention particulière était certainement dû à la deuxième passion de Pierre Anger : réparer les postes de radio qui ne fonctionnent plus.

La famille décida finalement de se réfugier chez les grands parents paternels à Acigné. C'est là-bas qu'il immortalisera, avec sa caméra 9,5mm, la fuite des Allemands et l'arrivée des Américains.

Au début des années 50, il fonde le Ciné amateur du club SNCF et en devient le Président. Ce club projetait des films tournés par des amateurs, en «concurrence» avec le CACR, ainsi que des films professionnels, une fois par mois. L'entrée était gratuite, seule une faible cotisation était demandée pour adhérer au club.

Pierre Anger n'a jamais exprimé la volonté de laisser des traces, de filmer pour constituer un souvenir mémoriel. Il voyait sa passion comme un travail de reportage, et non pas comme un témoignage.

Pourtant, avec 117 films tournés entre 1937 et 1989, Pierre Anger a témoigné de cinquante ans d'histoire en se confrontant à tous les formats amateurs : 8 mm, Super 8, 9,5 mm et 16 mm.

Décédé en 1994, ses enfants, par l'intermédiaire de son fils Jean-Pierre, ont souhaité déposer ses films dans une institution capable de les conserver et de les valoriser.

Le fonds film de Pierre Anger :  
117 titres tournés de 1937 à 1989.  
18 films support 8 mm  
32 films Super 8  
23 films 9,5mm  
44 films 16 mm

Photogrammes tirés de "La Libération de Rennes, fête à Acigné" (film 9.5mm)  
©Cinémathèque de Bretagne - Fonds Pierre Anger



## Editions Cinémathèque de Bretagne



La Cinémathèque de Bretagne poursuit son travail d'édition avec, cette année, quatre DVD dont trois concernent le Finistère et un les Côtes d'Armor :

- **Terre-Neuve**, composition de Jacques Pellen sur les images tournées en 1933 par le Père Yvon de Guengat (Quimper)

- **Enez-Sun**, île de Sein avec la restauration du film La mer et les jours de Raymond Vogel (1958) et des films amateurs de Roger Dufour tournés à la même époque.

- **10 ans de concours de scénario Estran** avec les 21 films produits par les quatre sessions de ce concours de fiction de courts métrages organisé par l'association

Côte Ouest avec l'aide, entre autres, du Conseil général du Finistère et de la Région Bretagne.

- Enfin, à l'occasion du 18 juin, **Passeurs de l'Ombre**, le fruit du collectage de mémoires réalisé par Rolland Savidan et Roger Huguen sur la résistance en Bretagne avec le réseau d'évasion Shelburne.



La distribution est organisée par Coop Breizh, la Cinémathèque de Bretagne effectue des ventes lors de ses séances de projection mais également à son siège et ses antennes de Rennes et Nantes.

Tous nos DVD sont en vente au prix de 19,90 € TTC (hors frais d'expédition : comptez 5 € TTC de frais d'expédition pour 1 ou 2 DVD et 7 € TTC pour 3 DVD), Afrique 50, Pleuruit et La Dernière Journée sont à 15 € TTC.

Toutes les informations sur [www.cinematheque-bretagne.fr](http://www.cinematheque-bretagne.fr)

## LA SAGA DES FESTIVALS EN BRETAGNE

(suite)



Dans notre précédent numéro, nous avons évoqué, en nous appuyant sur le Mémoire de D.E.A. de Gilles Ollivier ① (Université de Haute Bretagne RENNES 2 - 1990), la création du Festival National du Film Amateur de Saint-Cast par Monsieur Léon-Jean DECHARTRE, ingénieur EEMI et Président du caméra-club de Saint-Brieuc. Le festival qui se déroula de 1953 à 1966 était composé de deux parties : un concours de films amateurs français et un concours spécialement réservé aux films venus de la France d'outre-mer. Cet intérêt pour la production cinématographique des pays africains, alors France d'outre-mer (en pleines turbulences) que la réunion de deux hommes, Yvon Bourges, Maire de Dinard et par ailleurs Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères chargé de la Coopération, et Léon-Jean Dechartre, avait concrétisé, cachait des ambitions plus grandes. Le Festival International du Film d'Expression Française (FIFE) fut annoncé dès 1966, Saint-Cast céda la place à Dinard qui inaugura le 3 au 8 septembre 1967 les Journées Internationales du FIFE sous le Haut Patronage de Mrs. André Malraux, Pierre Billotte (Ministre d'Etat), Georges Gorse (Ministre de l'information). Ces cinq jours étaient un test qui devait conduire à la création d'un véritable festival international de la culture et du cinéma des pays francophones et Yvon Bourges annonçait pour conclure ces journées : "Je crois que, bien au-delà de l'objet immédiat du Festival, il s'agit, à travers ce mode d'expression qu'est le film, de faire rayonner notre pensée, notre culture et, par conséquent, d'apporter au monde un peu de cet humanisme dont certains films que nous avons vus ce soir ont montré qu'il en avait encore grand besoin" ②, et de souhaiter que 1968 soit le complet épanouissement du projet du FIFE. Ce qui ne fut pas. Mai 1968 passant par là, le festival pourtant idéalement placé la seconde semaine de juillet se prit les pavés de mai, et les festivaliers durent se contenter de la plage. Ceci ne calma nullement l'ardeur d'Yvon Bourges et la Mairie de Dinard épongea les frais du festival 68 qui n'avait pas existé. En 1969 s'ouvrait la première compétition Internationale du FIFE avec un jury composé d'un réalisateur, un producteur de TV, un compositeur de musique de films, un producteur de films, un scénariste et un journaliste critique de cinéma. Le comité directeur du Festival dosant lui-même la part membres français et membres étrangers. L'événement comptait toujours une section Films africains et malgaches d'expression fran-

çaise dans laquelle étaient choisies les œuvres les plus à mêmes de concourir en section internationale. Puis se succédèrent trois années de montée en puissance sous les présidences d'honneur successives de René Clair, Henri Langlois et Jacques Brel.

Le Jury International 70 est composé de l'actrice, Françoise Fabian, de l'artiste plasticienne et comédienne Youneusse N'Diaye, de la réalisatrice Nelly Kaplan, du journaliste du Monde et réalisateur Jean De Baroncelli (1998 / France), des réalisateurs Gilles Carle (1928-2009 / Québec), Ousmane Sembène (1923-2007 / Sénégal) et Moustapha Alassane (1942 / Niger). On remarque dans le jury du Festival Africain et Malgache : Jean Rouch (1917-2004 / France), Guy Hennebelle (1941-2003 / France), Blaise Senghor (1932-1976 / Sénégal) et le président des ciné-clubs tunisiens, Nouri Zanzouri. Le Grand Prix 1970 est attribué à Marcel Ophüls pour « Le chagrin et la pitié » (à noter que ce film ne sera autorisé à la télévision qu'après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981), celui du court métrage à Sarah Maldoror (réalisatrice française d'origine guadeloupéenne, une des figures de proue du cinéma africain et du cinéma antillais pour « Mona-Gambée » (Algérie). « Kodou » d'Ababacar Samb Makharam (1934-1987 / Sénégal) reçoit le prix de la récente Agence de coopération culturelle et technique. Cette agence, créée à Niamey le 20 mars 1970, a pour but de faciliter une meilleure connaissance mutuelle des cultures et des civilisations du monde francophone. On y trouve le Burundi, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la France, le Gabon, la Haute Volta, le Luxembourg, Madagascar, le Mali, l'Ile Maurice, Monaco, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Tunisie, la République du Vietnam. L'Agence décerne un prix spécial d'un crédit de 100 000 Francs destiné à permettre la réalisation d'un long métrage par une équipe multinationale francophone.

La presse parisienne et francophone suit l'événement avec sérieux. Jean-Louis Bory pour "le Nouvel Observateur", Henri Chapier pour "Combat", Guy Hennebelle pour "Jeune Afrique", Robert Chazal pour "France-Soir" et Pierre Billard pour "l'Express" couvrent la manifestation. On peut dire que cette édition 1970 atteint tous les objectifs escomptés par les organisateurs.

En 1971, Georges de Caunes, Henry Chapier, Marcel Ophüls et Eva Swann composent le jury international qui remet son Grand Prix haut la main à Perrault et Brault (Canada) pour « L'Acadie, l'Acadie », film qu'encensèrent, à l'unanimité, dans leurs articles Chapier, Teisseire (L'Aurore), De Baroncelli et Capdenac (Les Lettres Françaises). Le Grand Prix du court-métrage revient à Moumen Smihi (Maroc) pour « Si-Moh Pas-de-Chance » qui réalisera son premier long métrage « El Chergui » en 1975. Cette édition présentera en avant-première « L'île de Sein » (Mourir pour des images) premier film de l'Union de Production Cinématographique Bretagne en première partie de « Le Fou » de Claude Goretta (Suisse) le jeudi 8 juillet 1971.

Le FIFE se veut novateur et dans la lignée d'un Cannes 68, il organise les échanges. Réalisateurs, critiques,

animateurs, distributeurs, producteurs et spectateurs échangent chaque soir dans le grand hall à la sortie du dernier film de la journée, au cours de "ciné-forums" quotidiens. « Une table où les réalisateurs s'installent autour d'un verre et d'un micro, un micro-baladeur dans le public et le débat s'instaure, pas de conférence de presse figée, pas de « discours languissant d'ancien ciné-club. Mais la tentative de jaillissement d'une étincelle entre des êtres rassemblés autour d'une œuvre pour un enrichissement communautaire » ③.

En 1972, on trouve en compétition des films belges, français, canadiens, sénégalais, suisse, ivoiriens, libanais, marocain. René Vautier y présente Avoir vingt ans dans les Aurès le samedi 8 juillet à la séance de l'après-midi. Un hommage en sa présence est fait à Jean Painlevé lors de la journée de clôture du festival le mercredi 12 juillet. Le Grand Prix du long métrage est décerné ex-aequo à « Les Arpenteurs » de Michel Soutter (Suisse) et « Mon oncle Antoine », film de Claude Jutra produit par l'ONF. Un prix spécial du jury est attribué à « L'automne » de Marcel Hanoun (France), le grand prix du court métrage de 10 000 Frs est décerné ex-aequo à « Amanié » de Roger Gnoan M'bala (Côte d'Ivoire) et à « Pique-Nique », premier court métrage de Ferid Boughedir (Tunisie). Boughedir qui se révélera en 1990 avec « Halfaouine, l'enfant des terrasses ».

« Le Cinéma des pays francophones est un fait. Qu'il soit africain, arabe, oriental, nord-américain ou européen, il concerne deux cents millions d'hommes. Affrontant les mêmes problèmes mais disséminés sur cinq continents, ses auteurs ont tout à gagner à se connaître. C'est en ce sens que le titre du festival devint, sans en changer le sigle : Festival du Film et d'Échanges Francophones (F.I.F.E.F.) » ④

En 1973, le FIFE inaugura sa nouvelle formule dont il faut bien aujourd'hui souligner le caractère unique et révolutionnaire : l'itinérance. En effet, il fut décidé que le Festival se déplacerait, une année sur deux, de sa base de Dinard. Cette décision fut probablement le fruit de la nécessité, l'équipe du Festival avait noué des liens très forts avec les communautés de langue française et il était symboliquement important d'aller vers elles, le contexte de la vie politique était différent et Yvon Bourges était aussi peut-être passé à autre chose. Toujours est-il qu'en 1973, le FIFE se déroula du 1er au 11 septembre à Beyrouth au Liban. Mais ceci est une autre histoire qui nous conduira jusqu'à l'année 1980 et composera le troisième et dernier épisode du Festival de Saint-Cast.

Il est étonnant de constater que la mémoire des Festivals est fragile. La Cinémathèque de Bretagne, en s'attachant à l'événement créé par le Caméra-Club de Saint-Brieuc et son ardent Président, ne pensait pas tirer sur un fil aussi long, étonnant par sa durée (de 1953 à 1980) mais également par sa créativité et ses efforts à révéler les identités culturelles de nouveaux pays africains et à rassembler autour de la culture francophone.

Gilbert Le Traon (Directeur de la Cinémathèque de Bretagne)



Mai 68, le FIFE est reporté ©archives municipales de Dinard



① Du regard à la mémoire. Essai sur l'histoire et la sociologie du cinéma amateur de 1922 aux années soixante. Gilles OLLIVIER, Mémoire de D.E.A. Université de Haute Bretagne (RENNES 2), 1990.

② Développement, journal du festival (juillet 1972)

③ L'essor de Dinard et du Canton (8/07/1970, N° spécial du festival).

④ D'après les archives municipales de Dinard (boîte N°272 - 1967/1974 - 3R10) Remerciements chaleureux à M. Max Bontems, responsable des archives municipales de la Ville de Dinard.



De gauche à droite : Alain Aubert, secrétaire du FIFE, Babacar Samb Makharam et Hatem Ben Millard représentants le FEPACI et Léon-Jean Dechartre, Président du FIFE.

Ciné-forum : intervention d'Henri Chapier



La Cinémathèque de Bretagne est membre associé de la Fédération Internationale des Archives du Film (FIAP), de la Fédération des Cinémathèques et Archives de Films de France (FCAFF) et de l'Association Inédits films amateurs / mémoire d'Europe. Elle est financée par le Conseil Régional de Bretagne, le département du Finistère, la Ville de Brest, le département de Loire-Atlantique, Rennes métropole, la Direction régionale des affaires culturelles Bretagne.